



Réunion du Conseil d'Administration - Samedi 22 septembre 2018 -

Membres présents	BOISSIERE Daniel, BONNIN Elodie, GUIRAUD Philippe, MACCOTTA Robert, PARIS Jérôme, PERROUX Philippe, SERRADELL Michel, TAURIN Jean, WOLFF Ludovic
Membres excusés	BERTRAND Alain, COURTOIS Hervé, FAUCHERE Marie-Annick, FLEURBE Anne, GALLOCCHIO Joël, LALLEMAND Thibault, LINARD Stéphane, PUCHE Sévérine, VILLENEUVE Lionel
Membres absents	DELHALLE Géraldine
Salariés présents	AMO Thomas, CAMACHO Soledad, GERARD Franck, MONTALBANO Julie

INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

Nouveau président de la Commission Nationale Disciplinaire d'Appel (CNDA) :

Suite à la démission de Jean-Claude ZIENKIEWICZ de la présidence de la Commission Nationale Disciplinaire d'Appel (CNDA), le Président Philippe LESCURE a nommé **Michel SERRADELL** président de cet organe disciplinaire.

CA Fédéral :

Le prochain CA Fédéral aura lieu le 29 septembre avec à l'ordre du jour : RTS pour le Triathlon, température de l'eau, Relais B, modification des statuts types Ligues (mise en place d'une commission régionale de surveillance des opérations électorales et mise en place d'un process de certification des comptes : expert-comptable / commissaire aux comptes.

Commission Ethique :

Dominique SAGARY est Président du Comité d'Ethique de la F.F.TRI..

Chaque Ligue a été contactée afin de fournir un référent Ligue.

Les missions principales du référent éthique sont :

- Une mission de SURVEILLANCE des institutions, de leur membre et de la « famille Triathlon »
- Une mission de PROMOTION des valeurs éthiques, déontologiques et citoyennes du Triathlon
- Une mission d'ALERTEUR de déviance, de discrimination, d'iniquité, ...

Profil souhaité :

La fonction de référent.e du Comité d'éthique et de Déontologie du Triathlon français est incompatible avec les fonctions suivantes :

- Membres du Conseil d'Administration de la Fédération, d'une Ligue et d'un Comité Départemental, d'un Club



- Président.e ou membres d'une Commission Nationale de la Fédération,
- Membres du Bureau Exécutif Fédéral, d'une Ligue et d'un Comité Départemental,
- Représentant.e de Clubs pour l'Assemblée Générale Fédérale
- Le.la référent.e doit avoir de bonnes connaissances du Triathlon et de ses sports associés.
- Le.la référent.e ne doit pas être obligatoirement licencié.e F.F.TRI.

Un mail sera envoyé à tous nos clubs la semaine prochaine.

Le formulaire de candidatures est à retourner avant le 08 Octobre 2018

Un regroupement national est prévu à PARIS le Samedi 10 Novembre.

Séminaire des Présidents de Ligue :

Le séminaire des Présidents de Ligue aura lieu les 5 et 6 octobre à Lyon.

A l'ordre du jour : le rôle et les missions qui pourraient être confiées au Comités Départementaux ainsi qu'une proposition de décliner les statuts types « ligues régionales » en statuts types « comités départementaux ».

Réunion CA Ligue :

Prochaine réunion du CA de la Ligue le 8 décembre à Carcassonne.

Prévoir à l'ordre du jour : la projection du BP 2019, la préparation de l'AG Ligue et la Tournée des Plages.

Comités Départementaux :

Recenser les CODEP.

Demander le compte rendu de leur dernière AG + bilan financier afin de procéder à la réversion (2 € par licence plein tarif et 1 € par licence ½ tarif).

A partir de 2019, nous envisageons de mettre en place nos réunions de CA Ligue dans divers départements de l'Occitanie. Nous demanderons au CODEP qui nous recevra de réserver une salle pour la réunion de la Ligue, le Président du CODEP et les Présidents des clubs de ce département seront conviés à cette réunion. Cette information sera communiquée aux CODEP actifs prochainement.

Colloque des CTL :

Le colloque des CTL se déroulera du 10 au 13 décembre dans les Vosges.

AG Ligue Occitanie de Triathlon :

Notre AG est fixée au **samedi 26 janvier 2019 à Toulouse.**

Il faudra demander la salle du CROS à Balma.

Le Président de la Fédération et Cédric GOSSE seront présents.

Prise en charge de 50 % des frais (repas, salle...) par la F.F.TRI.

Le matin : 2h00 d'intervention F.F.TRI. et après-midi AG Ligue.

UNSS :

- Championnat de France UNSS le 26 et 27 mai 2019 au Salagou (34)



- Championnat du monde scolaire de Triathlon à Castelnaudary la semaine du 3 au 9 juin 2019.
Invitation du Président de la Ligue.
Présence d'un CTL souhaitée, notamment en soutien de la prise en charge des jeunes officiels.
Proposition de prêt de matériel.
Une convention sera mise en place. Il ne faut pas qu'il y ait un coût pour la Ligue.

PRISE DE LICENCE EN LIGNE ET PASS COMPETITION EN LIGNE

Licences en ligne :

Seulement 4 ligues (dont la nôtre) sur 13 ont accepté le paiement en ligne.

A ce jour, 6 de nos clubs ont pris cette option.

Le paiement en ligne concerne uniquement la licence (part FFTRI et part Ligue) et cela concerne toutes les licences au sein du club ayant opté pour ce choix.

Le paiement de la cotisation club est payé à part directement au club.

Possibilité pour les clubs qui le souhaitent de passer par AssoConnect pour la gestion de leur club avec la gratuité pour les clubs (partenariat entre la F.F.TRI. et AssoConnect).

Pass Compétition en ligne :

Le paiement de tous les pass compétition se fera en ligne si l'organisateur a opté pour ce choix.

Le système ne nous semble pas très avantageux pour les organisateurs qui passent par NJUKO pour leurs inscriptions en ligne, notamment pour la gestion des Pass Compétition dématérialisée qui est déjà prise en charge sur NJUKO et qui n'oblige pas les non licenciés à créer un compte supplémentaire pour les prendre.

Préconiser aux organisateurs le système NJUKO, notamment pour les épreuves ayant un label.

PREPARATION REUNION DES ORGANISATEURS DU 13 OCTOBRE : DOSSIER TECHNIQUE REGIONAL ET CAHIERS DES CHARGES DES LABELS REGIONAUX

Le cahier des charges pour les organisateurs est projeté, il sera présenté lors de la réunion des organisateurs.

A ce jour, beaucoup de manifestations n'ont pas encore communiquées leurs dates.

Un mail de rappel pour les inscriptions à cette réunion sera envoyé en début de semaine.

Il sera également demandé aux organisateurs de proposer leur choix de label.

Pour le repas du midi, plusieurs devis ont été demandés. Nous avons retenu le traiteur « Happy-Bruc » à proximité de Carcassonne et nous avons choisi le devis N° 2, soit 11,50 € TTC par personne. Cela comprend la livraison et le dressage (hors vaisselle et hors boissons). Prévoir un petit déjeuner d'accueil ainsi que le café, les boissons et la vaisselle pour le midi.

La présence des membres du BE de la Ligue est souhaitée.

PREPARATION REUNION DES PRESIDENTS DE CLUBS DU 17 NOVEMBRE : COMITE DEPARTEMENTAL, PARCOURS FORMATION

La convocation sera envoyée le 15 octobre.

Il sera demandé aux clubs de nous envoyer en amont leur(s) question(s) à traiter s'ils en ont.



La présence des membres du BE de la Ligue est souhaitée.

[POINT RAPIDE \(10 MN PAR INTERVENANT\) DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS : CRA, TECHNIQUE, MATÉRIEL, MIXITE, MARKETING, RAIDS ET SWIM RUN, PARATRIATHLON, ORGANISATION](#)

CRA

Le budget de la CRA est équilibré par rapport du budget prévisionnel.

Le paiement des arbitres est prévu à la fin de la saison (après la dernière manifestation de la Ligue).

Il faudrait voir à l'avenir de faire un paiement à la mi saison et un autre à la fin de la saison.

La pénalité pour les clubs n'ayant pas fournis d'arbitres en 2018 sera envoyée en fin de saison.

Les CTL ont travaillé sur des éventuelles modifications à apporter aux dossiers techniques pour la saison 2019. Les propositions ont été envoyées à Hervé.

Commission Technique

Offre de formation 2019 :

BF5 :

32h de formation – 30h de stage en situation

2 formations ouvertes en Occitanie.

Date limite des inscriptions :

- 23 novembre 2018.

Modules Théoriques :

- 15 et 16 décembre 2018 à Sète
- 12 et 13 janvier 2019 à Toulouse

Modules complémentaires :

- 9 février 2019 à Sète
- 16 février 2019 à Toulouse

Modules Théoriques et complémentaires :

- 10 février 2019 à Sète
- 17 février 2019 à Toulouse

Examen final :

- 18 mai 2019 à Toulouse
- 25 mai 2019 à Sète

Coûts pédagogiques BF5 : 180 € (comprend les frais pédagogiques, les repas du midi pour les journées complètes de formation et l'examen). Modules complémentaire seul : 20 €.

BF4 :

En partenariat avec la Ligue Aquitaine.

Les recettes iraient à la Ligue Aquitaine avec une réversion en rapport à la prestation de nos 2 CTL ainsi que les frais de déplacements, restaurations... Il faudrait calculer le volume horaire et voir si cela n'est pas trop chronophage. En cas d'accord entre les deux ligues une convention sera établie.

Frais pédagogiques BF4 :

1200€ pour l'ensemble de la formation dans le cas d'un financement OPCA (formation continue des salariés).



700€ pour l'ensemble de la formation, examen compris, en cas de financement club ou personnel (les frais annexes du stagiaire sont à prévoir, déplacement, hébergement, repas).

La FFTRI met en place dans le cadre de la labellisation des écoles de triathlon 2 et 3 étoiles pour la saison 2019, une prise en charge de 50% des frais pédagogiques d'une formation BF4 (dans la limite de l'enveloppe budgétaire prévue).

Commission Matériel

Actuellement, une partie du matériel de l'antenne de Sète est stockée dans la cour attenante au local de Sète, il avait été envisagé l'an passé de faire l'acquisition d'un container (afin de stocker du matériel à l'abri et plus sécurisé), nous avons alors fait une demande auprès de la municipalité de Sète leur demandant l'autorisation de déposer le container dans la cour où se trouve actuellement le fourgon et le parc à vélo. N'ayant eu aucune réponse définitive de la part de la Mairie de Sète, nous allons renouveler notre demande.

En 2018 il y a eu 2 réparations de matériel. L'achat des 2 arches n'a pas été fait car les 2 arches actuelles sont encore en bon état.

Pour 2019, le budget prévisionnel de la commission matériel est de 3000 € (achat de bouées + lests, banderoles, tapis de ligne montée-descente vélo, panneaux zone de pénalité, rallonges-enrouleurs, talkies walkies, mégaphone, gyrophare, cônes, cantines de transport, réparations diverses).

Afin de repartir de manière homogène l'ensemble du matériel sur les 2 sites, un transfert de matériel (notamment parc à vélos, talkie, gilets...) sera réalisé à l'inter-saison dans l'hiver. Toutefois, Robert Maccotta précise qu'il serait fortement appréciable de pouvoir stocker ce matériel à l'abri sur l'antenne de Sète.

Commission Marketing

Les différents projets évoqués lors de la dernière réunion suivent son cours, à savoir :

> Le Challenge Régional Jeunes

> l'organisation d'une épreuve régionale F.F.TRI. sur le site de « Bonrepos-Riquet ». Nous sommes en attente d'un retour de leur part mais ils sont très intéressés pour organiser un Cross Duathlon L.

> le Raid'athlon d'entreprises : Challenge inter-entreprises et échanges d'idées de projets.

> Le Triathlon Santé d'entreprise : diagnostic fédéral et prestation auprès d'entreprises à raison d'une à deux heures par semaine pendant 1 à 2 mois.

> Décathlon : contact avec le responsable développement Triathlon côté Midi Pyrénées (pas de fusion chez Décathlon). Le problème c'est que nous avons affaire à des stagiaires de Décathlon. Un partenariat serait envisagé (environs 5 000 € sous forme de bons d'achats). Début septembre a eu lieu une initiation Triathlon au Lac de la Ramée avec la Ligue de Triathlon et les magasins de Decathlon ; plus de 40 personnes (2x20) ont pu découvrir l'activité et tester les produits de gamme de Triathlon.

Il faudra être vigilant lors de la rédaction de conventions avec les partenaires afin de s'assurer que le partenariat ne soit pas à sens unique et bénéficie également à la Ligue.

Commission Raids et Swim Run

Raids :

Epreuves/public :



Le nombre d'épreuves restent constant avec près de 20 épreuves et quelques raids UNSS. Répartition de 80% d'épreuves affiliées hors UNSS et 80% d'entre elles sont sur le challenge Occitanie.

Le nombre de participants évolue peu et les inscriptions se font pour près de 50% dans les 10 derniers jours ce qui fait souvent peur aux organisateurs. On voit cependant une évolution sur des formats plus accessibles qui attire davantage de jeunes ou familles parent/enfant, cela est plutôt positif. Le club ABSOLU Raid est rentré en contact avec des collègues qui proposent la pratique raid afin de voir comment on pourrait les accompagner sur les épreuves et accueillir les jeunes dans les clubs.

Challenge Occitanie :

Le challenge est très peu suivi malgré les épreuves de qualités qui sont malheureusement assez éloignées sur le territoire Occitan. Je trouve qu'il serait intéressant de faire gagner un séjour sur notre territoire en y associant un partenaire.

2 challenges départementaux ont pu voir le jour en Aveyron et dans le Gers. Ils sont mis en place surtout pas des clubs de CO. Ces épreuves font le plein et touchent un public plus local. Quelques contacts sont en cours pour intégrer de nouvelles épreuves sur d'autres départements dans le challenge.

Matériel de chronométrage :

Le matériel est sorti pour 3 animations, 3 évènements à ce jour. A noter qu'il a testé sur le Swimrun Occitan en apportant les temps intermédiaires de natation/trail, ce qui apporte des données intéressantes pour les puristes. On devrait avoisiner les 700 euros de location pour cette année. L'UNSS serait intéressé sur des départements qui ne l'utilise pas mais il faudrait les former. L'étude d'une formation spécifique en 2019 est à envisager.

Formation :

Le 3^e volet de la formation fédérale raid se fera à Hostens (33) pour le module 3 et clôturera la session complète Sud-Ouest.

2 nouvelles dates sont en pour parler pour 2019 et il est évoqué un monitorat raid également.

Faites du raid 6/7 octobre, initiative fédérale : 2 clubs en Aveyron (Rodez & St Afrique) ont répondu au cahier des charges pour faire partager une épreuve gratuite aux licenciés autour de la discipline. Une aide de 1000 euros sera partagée dans ce cadre-là pour compenser la perte liée aux inscriptions.

Swimrun :

Championnat Régional Swimrun

Nous pouvons nous réjouir de l'engouement du public autant que des organisateurs, pour cette nouvelle pratique en Occitanie. Les formidables sites que propose notre région sont autant de terrain de jeu. Nous n'avons eu aucun problème pour la mise en place de cette première édition de Championnat Régional. En effet, nous avons pu mettre en place 7 épreuves au calendrier du Challenge ; sur les 10 épreuves affiliées.

> 5 étapes se sont déjà déroulées et pas de problème majeur à relever.

> Le Swimrun Occitan a dû déclarer la date de son épreuve pour des raisons d'organisation, à priori sans conséquence.

> 21 équipes sont inscrites pour disputer le Challenge. 12 équipes masculines, 8 équipes Mixtes et 1 équipe Féminine.

> Le format challenge est très intéressant. Même si les 3 meilleurs résultats comptent, on voit les équipes participer à un maximum d'épreuves, ne serait-ce que pour contrer les adversaires. Les athlètes se sont pris au jeu alors qu'on aurait pu imaginer les voir pratiquer avec simple curiosité.

> Il reste 2 étapes : Carcassonne ce week-end et LA Grande Motte dans 15 jours et il faudra probablement attendre la toute dernière épreuve pour désigner les champions. C'est aussi vrai chez



les hommes que les Mixtes. Un vrai championnat qui tient en haleine toute la saison des stratégies de courses qui se mettent en place.

> Sur ce point on peut parler de réussite. Nous tentons de faire un bilan en fin de saison pour identifier avec les organisateurs et les athlètes, les différents points d'amélioration.

Dossier Technique

> La mission Swimrun de la Fédération demandait à ce qu'un document permette d'accompagner les organisateurs dans la mise en place de leurs épreuves.

> Les dossiers Techniques que nous utilisons pour nos organisateurs en Triathlon, Duathlon et Aquathlon proposent une très bonne base.

> Je me suis appuyé sur ces dossiers pour concevoir un dossier spécifique pour le Swimrun. Une première version a été partagée avec l'équipe de la F.F.TRI. et Jérôme l'a éprouvé pour la mise en place du SR de Carcassonne.

> Encore quelques retouches et simplifications et le document sera partagé aux référents des différentes ligues.

Commission Paratriathlon

Tous les paratriathlète ne se font pas connaître sur les courses.

Commission Organisation

Tournée des Plages :

Nous parlerons de la Tournée des Plages lors du prochain CA le 8 décembre.

Valras 2019 :

En attente de savoir qui va l'organiser.

Homs :

La Station de Ski d'Homs (11) serait intéressée pour organiser un Cross Triathlon L couplé à un Bike & Run afin de faire découvrir leur territoire.

Licence manifestation 2019 :

Nous concevons le même mode de fonctionnement qu'en 2018 :

Pour les Raids : demande d'avis à Lionel et Eric

Pour les Swimrun : demande d'avis à Thibault

Pour les autres manifestations, côté MP c'est Franck qui valide et côté LR c'est Soledad qui valide après avis d'Hervé.

BUDGET PREVISIONNEL 2019 DE CHAQUE COMMISSION :

Commentaires à la date du 20 septembre sur le budget prévisionnel 2018

Rappel : Le budget prévisionnel a été approuvé par notre A.G. à la somme de 524 270 €. A la date du 20/09 le compte de résultat s'établit à 445 055 € soit 85 % du budget prévisionnel. Si globalement sur le plan des charges nous sommes à peu de choses de nos prévisions par contre en produits on constate des diminutions importantes dans subvention du CNDS, chronométrage.

Nous allons examiner les lignes budgétaires, tant en charges qu'en produits, ayant le plus fluctué par rapport à nos prévisions.



Charges :

Achats matériels : Ce poste est en excédent de 5 000 € pour l'instant dans l'attente de la subvention du Conseil Régional.

Stages jeunes : notons un dépassement de 1 300 €. Il convient d'anticiper au mieux les coûts afin de permettre une négociation éventuelle avec les prestataires.

Le poste ré-affiliation clubs est conforme à nos prévisions. Ce poste nous a rapporté 7 696 €.

Licences : conséquente en matière de budget (près de 300 000 €) nous avons un excédent de 600 € par rapport à nos prévisions. Toutefois, on constate une augmentation des licences d'une année sur l'autre sur l'ex-territoire de Midi-Pyrénées + 14,4 % et diminution de 0,2% sur le Languedoc/Roussillon.

En termes de nombre de licences :

Midi-Pyrénées 2017 : 1 919 2018 : 2 195

Languedoc/Roussillon 2017 : 1 549 2018 : 1546

Cette observation à l'échelle des anciens territoires doit nous permettre une meilleure analyse, et compréhension de l'évolution de notre ligue.

Globalement, la Ligue Occitanie compte 3 748 licenciés soit une augmentation annuelle de **7,8 %** (3 477 licences en 2017).

Licence manifestation : Il reste un reliquat de 4 600 € à reverser à la F.F.TRI

Pass compétition : Rien n'a encore été versé à la F.F.TRI (environ 30 000 €)

Amortissement : En comptabilité les biens susceptibles de se déprécier dans le temps font l'objet d'un amortissement. Un bien amortissable est un bien inscrit à l'**actif** de l'association.

L'amortissement consiste à constater en **charges**, chaque année, un certain montant correspondant à la dépréciation de ce bien. Le montant annuel de cette charge déductible, est calculé selon la méthode qui nous a paru la plus simple à savoir l'**amortissement linéaire**.

Prenons l'exemple de l'achat du chronométrage pour les Raids :

Achat le 1 janvier, montant 5 000 € amortissement sur 5 ans au taux 20 % ce qui représente une charge de 1 000 € constatée chaque année.

Sur le plan comptable et pour des investissements supérieurs à 1 000 €, cette méthode nous a semblé plus logique et n'impacte pas ainsi un seul exercice comme nous le faisons par le passé.

Dans un but de limiter les frais de déplacements et la fatigue sur les longs trajets (CTL ou autres) les secrétaires devront procéder à la réservation la plus avantageuse (train, avion ou véhicule).

Dès le 1^{er} janvier 2019, nous appliquerons le défraiement fédéral en cas de co-voiturage, soit 0,30 € par kilomètre.

La réunion se termine à 16h30.

Daniel BOISSIERE

Président

Jérôme PARIS

Vice-Président

Philippe GUIRAUD

Secrétaire